

12

SÉCURITÉ SECURITY

La sécurité est un élément fondamental du plan opérationnel de Paris 2012. La France possède une expérience approfondie dans la gestion des risques et dans l'organisation d'événements de grande ampleur. Une structure de coordination dédiée garantira une sécurité optimale pour tous et pour l'ensemble des installations.

Security is fundamental to Paris 2012's operational plan. France has extensive experience in risk-management and in managing major events. A dedicated coordination structure will ensure optimal security for all Games constituents and facilities.

12.1 Analyse des risques généraux

Paris 2012 a établi son analyse des risques liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2012 en liaison avec le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales (Préfecture de Police à Paris et Préfectures de Charente-Maritime, des Bouches-du-Rhône, du Rhône, de Loire-Atlantique et du Pas-de-Calais). Cette analyse a été réalisée conformément au procédé d'analyse des risques opérationnels liés à la sécurité olympique OSORA (Olympic Security Operational Risk Analysis).

Les informations suivantes, extraites de l'analyse des risques de Paris 2012, illustrent la manière dont seront gérés les domaines spécifiques intéressant le CIO.

Incendie

Menace	Probabilité	Impact	Degré de risque	Action	Degré après action
Incendie	Possible (4/10)	Modéré (5/10)	Faible (20/100)	Surveillance	Faible (20/100)

Paris ainsi que les villes de province accueillant les Jeux sont dotées de services d'incendie modernes, bien équipés et bien formés. Les programmes de rénovation et de renouvellement réguliers du parc immobilier et industriel, ainsi que les normes de sécurité rigoureuses que doivent respecter les promoteurs, concourent à limiter les risques d'incendie. Le maintien des normes actuelles permettra de garantir une bonne gestion de ce risque dans la période précédant les Jeux Olympiques et pendant l'événement lui-même.

Intrusions dans les sites olympiques

Menace	Probabilité	Impact	Degré de risque	Action	Degré après action
Intrusion dans les sites olympiques	Possible (4/10) (tentative d'intrusion)	Critique (9/10)	Moyen (36/100)	Limiter la probabilité	Faible (18/100)

Afin de réduire les risques d'intrusion, toutes les installations olympiques seront dotées de dispositifs de sécurité et de protection maximales, comprenant :

- la surveillance de l'ensemble des zones désignées pour les Jeux Olympiques par des agents de sécurité publics et privés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, durant toute la phase opérationnelle des Jeux Olympiques ;
- la mise en place sur tous les sites olympiques d'un éventail de dispositifs de sécurité actifs (contrôle d'accès, patrouilles de police et de gendarmerie) et passifs (alarmes, vidéosurveillance).



12.1 General Risk Analysis

The Paris 2012 Olympic and Paralympic Games Risk Analysis was completed by Paris 2012 in collaboration with the Ministry of the Interior, Internal Security and Local Rights (Prefecture of Police in Paris and Prefectures of Charente-Maritime, Bouches-du-Rhône, Rhône, Loire-Atlantique and Pas-de-Calais). It was completed in accordance with the Olympic Security Operational Risk Analysis process (OSORA).

The following information, which is an extract from the Paris 2012 Risk Analysis, highlights how specific areas of IOC interest will be managed.

Fire

Threat	Likelihood	Consequence	Risk Rating	Treatment	Treated Rating
Fire	Possible (4/10)	Moderate (5/10)	Low (20/100)	Monitor	Low (20/100)

Paris and cities in the Provinces hosting the Games are supported by modern, well trained and equipped firefighting services. Fire risk is minimised through vigilant building and industrial sites renovation and maintenance programmes, as well as a strict safety code that developers must observe. Continued application of the current standards will ensure that this risk is manageable leading up to and during the Olympic Games.

Intrusion into Olympic Facilities

Threat	Likelihood	Consequence	Risk Rating	Treatment	Treated Rating
Intrusion into Olympic Facilities	Possible (4/10) (Attempt to intrude)	Critical (9/10)	Medium (36/100)	Reduce Likelihood	Low (18/100)

All Olympic facilities will receive maximum security protection, reducing the risk of intrusion, through:

- treatment of all designated Olympic Games areas by both public and private security agents on a 24 hour per day, 7 days per week basis during the Olympic Games operational period;
- an array of active (access control, national and local police patrols) and passive (alarms, video surveillance) security measures in place at all Olympic Games venues.



Désobéissance civile

Menace	Probabilité	Impact	Degré de risque	Action	Degré après action
Désobéissance civile	Probable (5/10)	Modéré (6/10)	Moyen (30/100)	Limiter l'impact	Faible (15/100)

Un travail important est réalisé par les Renseignements Généraux afin d'anticiper les mouvements sociaux. Tout projet de manifestation doit être préalablement déclaré aux autorités, qui négocient le programme et l'itinéraire des cortèges avec les organisateurs. Les forces de police, composées de professionnels spécialement formés et équipés, sont chargées de faire respecter l'ordre public et veillent au respect des libertés et des droits des citoyens.

Criminalité

Menace	Probabilité	Impact	Degré de risque	Action	Degré après action
Criminalité	Probable (5/10)	Modéré (5/10)	Moyen (25/100)	Limiter la probabilité	Faible (15/100)

La fréquence des actes de délinquance à Paris et en Ile-de-France est comparable à celle de la plupart des grands centres urbains. Les statistiques témoignent cependant d'une baisse significative de la criminalité ces dernières années. Les délits de voie publique ont chuté de plus de 30 % depuis 2001. Le nombre d'homicides et de tentatives d'homicide reste inférieur à 80 par an, dans une ville qui compte plus de 1,2 million d'habitants et qui accueille plus de 20 millions de touristes chaque année. Des stratégies policières adaptées à des zones ciblées permettront de réduire les risques liés à la criminalité pendant les Jeux Olympiques.

Risques techniques

Menace	Probabilité	Impact	Degré de risque	Action	Degré après action
Risques techniques	Possible (4/10)	Important (8/10)	Moyen (32/100)	Limiter la probabilité	Faible (16/100)

Les services fondamentaux liés à l'organisation des Jeux Olympiques sont parfaitement identifiés. Ils concernent entre autres la logistique et le soutien, l'approvisionnement en denrées alimentaires et en eau potable, les services de santé et de secours, l'énergie, les télécommunications et les flux financiers. Chacun de ces secteurs est organisé de manière à maintenir la continuité de la chaîne d'approvisionnement. Néanmoins, en cas de crise, des plans de secours spécifiques, dont l'efficacité est testée régulièrement, seraient immédiatement mis en œuvre.

Circulation

Menace	Probabilité	Impact	Degré de risque	Action	Degré après action
Encombrement du réseau	Possible (5/10)	Modéré (5/10)	Moyen (25/100)	Limiter la probabilité	Faible (20/100)

Les problèmes liés à la circulation automobile demeurent relativement limités en région parisienne, d'une part grâce aux infrastructures routières et autoroutières qui n'ont cessé d'être développées et modernisées ces dernières années, et d'autre part grâce aux habitants qui privilégient de plus en plus les transports en commun pour leurs déplacements quotidiens. Une campagne de sensibilisation relative à la gestion du trafic olympique sera mise en place à destination du grand public.

Civil Disobedience

Threat	Likelihood	Consequence	Risk Rating	Treatment	Treated Rating
Civil Disobedience	Probable (5/10)	Moderate (6/10)	Medium (30/100)	Reduce Consequence	Low (15/100)

Every effort is made by the National Intelligence Services to forecast industrial action. The law requires that authorities be informed of all planned demonstrations, the timing and route of which must be negotiated with them. Specially trained and equipped police forces are responsible for maintaining public order while allowing freedom of citizen's rights.

Crime

Threat	Likelihood	Consequence	Risk Rating	Treatment	Treated Rating
Crime	Probable (5/10)	Moderate (5/10)	Medium (25/100)	Reduce Likelihood	Low (15/100)

Delinquency in Paris and Ile-de-France is comparable to that seen in most major urban centres; however, the statistics show a significant drop in crime over the past few years. Street crime has declined by more than 30% since 2001. The number of effective or attempted homicides is still under 80 per year, in a city that is home to 1.2 million people and welcomes more than 20 million tourists annually. Active police strategies in targeted areas will be used during the Olympic Games to reduce the risk of criminal activity.

Technical Risks

Threat	Likelihood	Consequence	Risk Rating	Treatment	Treated Rating
Technical Risks	Possible (4/10)	Major (8/10)	Medium (32/100)	Reduce Likelihood	Low (16/100)

All essential Olympic Games services, such as logistics and support, foodstuffs and drinking water, healthcare and emergency services, power supply, telecommunications and financial transactions have been identified. Each of these sectors is established to maintain constant reliable supply; however, should a crisis occur special emergency response plans, which are tested regularly, would be implemented immediately.

Traffic

Threat	Likelihood	Consequence	Risk Rating	Treatment	Treated Rating
Traffic congestion	Possible (5/10)	Moderate (5/10)	Medium (25/100)	Reduce Likelihood	Low (20/100)

Automobile traffic causes relatively few problems in the Paris area. This is due to the continuous development and upgrading of road and motorway infrastructures carried out in the past few years. Moreover, local inhabitants favour more and more public transport for their everyday travel needs. A comprehensive public awareness campaign will be launched to communicate Olympic traffic management strategies.

Catastrophes naturelles

Menace	Probabilité	Impact	Degré de risque	Action	Degré après action
Catastrophes naturelles	Rare (1/10)	Catastrophique (10/10)	Faible (10/100)	Surveillance	Faible (10/100)

Grâce à sa situation géographique privilégiée, la Région Ile-de-France est confrontée à des risques de catastrophes naturelles quasiment inexistantes ; ils sont toutefois pris en charge par des dispositifs de prévention et de secours dédiés. En ce qui concerne le risque d'inondations, une surveillance permanente du niveau de la Seine et de ses affluents est assurée, et des mesures de protection des infrastructures et des bâtiments avoisinants ont été définies. Les effets de la canicule d'août 2003 ont été pris en considération et un plan adapté a été mis en place dès 2004.

Autres catastrophes

Menace	Probabilité	Impact	Degré de risque	Action	Degré après action
Accident nucléaire	Rare (0/10)	Catastrophique (10/10)	Faible (0/100)	Surveillance	Faible (0/100)
Accident industriel majeur (gaz, pétrochimique)	Rare (2/10)	Important (9/10)	Faible (18/100)	Surveillance	Faible (18/100)
Catastrophe aérienne	Possible (3/10)	Modéré (6/10)	Faible (18/100)	Surveillance	Faible (18/100)
Pandémie ou dissémination biologique (d'origine non terroriste)	Rare (2/10)	Important (9/10)	Faible (18/100)	Surveillance	Faible (18/100)

Il n'existe aucune centrale nucléaire dans la région parisienne ou dans les villes de province accueillant des épreuves olympiques. Les installations les plus sensibles sont uniformément réparties sur l'ensemble du territoire et tous les sites potentiellement dangereux font l'objet d'inspections régulières. Des programmes de modernisation des équipements et des procédures en vigueur contribuent à limiter le risque d'une catastrophe d'origine humaine. Chaque type d'installation fait l'objet d'un plan particulier d'intervention dont l'efficacité est testée régulièrement. L'actuelle réglementation de l'espace aérien parisien, associé aux mesures spécifiques liées aux Jeux Olympiques, limitera le risque d'une catastrophe aérienne affectant les Jeux Olympiques (cf. paragraphe 12.12).

Terrorisme

Menace	Probabilité	Impact	Degré de risque	Action	Degré après action
Terrorisme	Possible (5/10)	Critique (9/10)	Moyen (45/100)	Limiter la probabilité	Faible (20/100)

Bien que Paris n'ait connu aucun attentat terroriste depuis 1996, le contexte international fait de cette menace une préoccupation permanente, notamment en région parisienne. Des actions de sensibilisation ont donc été mises en place auprès de tous les individus et de tous les organismes, tandis que l'ensemble des services de sécurité et de secours sont maintenus en alerte constante (cf. paragraphe 12.2).

Accidents graves de la circulation

Menace	Probabilité	Impact	Degré de risque	Action	Degré après action
Accidents graves de la circulation	Probable (5/10)	Modéré (6/10)	Moyen (30/100)	Limiter la probabilité	Faible (18/100)

Les mesures de prévention et d'organisation des secours en cas d'accident grave de la circulation sont améliorées en permanence en Région Ile-de-France. Les plans d'intervention spécifiques existants identifient très précisément les autorités qui exercent le commandement des opérations et définissent les missions de chacun des services concernés et les conditions de leur intervention. Paris 2012 a pris en compte l'impact d'un éventuel accident grave de la circulation sur le déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques en mettant au point, en collaboration avec les services de sécurité concernés, un plan visant à limiter ou à empêcher l'accès au réseau routier olympique ou à des voies situées sous ou aux alentours des sites olympiques de certains véhicules (transport de matières dangereuses, cargaison problématique, grand gabarit). Ce plan prévoit, durant la période des Jeux Olympiques, la réorientation des véhicules jugés plus « à risque » vers des itinéraires moins sensibles et la reprogrammation de leurs livraisons aux heures les plus propices.

Villes de Province accueillant des épreuves olympiques

Les villes de La Rochelle, Marseille, Lyon, Nantes et Lens ne sont pas confrontées à des risques plus importants que Paris. Toutefois, les mêmes plans, procédures et considérations seront appliqués, avec deux exceptions notables :

- La Rochelle : la proximité de l'océan Atlantique justifie la mise en œuvre d'un dispositif d'alerte anticipée.
- Lyon : il existe un risque dû à la proximité du port industriel.

Natural Catastrophes

Threat	Likelihood	Consequence	Risk Rating	Treatment	Treated Rating
Natural Catastrophes	Rare (1/10)	Catastrophic (10/10)	Low (10/100)	Monitor	Low (10/100)

The Ile-de-France Region faces virtually no risk of natural disaster due to its geographic location; however, any risk is managed by dedicated prevention and emergency response systems. A flood warning system is in effect at all times on the Seine river and its tributaries and measures are in place to protect nearby buildings and infrastructures. The effects of the August 2003 heat wave have been integrated and appropriate procedures were established in 2004.

Other Catastrophes

Threat	Likelihood	Consequence	Risk Rating	Treatment	Treated Rating
Nuclear Accident	Rare (0/10)	Catastrophic (10/10)	Low (0/100)	Monitor	Low (0/100)
Major Industrial Accident (Gas; Petro-chemical)	Rare (2/10)	Major (9/10)	Low (18/100)	Monitor	Low (18/100)
Major Aircraft Accident	Possible (3/10)	Moderate (6/10)	Low (18/100)	Monitor	Low (18/100)
Pandemic or Biological dispersion (non-terrorist)	Rare (2/10)	Major (9/10)	Low (18/100)	Monitor	Low (18/100)

There is no nuclear power plant in the region of Paris or cities in the Provinces hosting Olympic competitions. High-risk facilities are spread evenly across the country and there are regular inspections of all risk-bearing infrastructures. Programmes of continued upgrades to equipment and procedures exist which all serve to reduce the risk of man-made catastrophes. For each type of facility, a specific action plan exists and is tested regularly. The current airspace plan for Paris, coupled with future Olympic specific airspace planning mitigates the risk of a major aircraft accident affecting the Olympic Games (see Section 12.12).

Terrorism

Threat	Likelihood	Consequence	Risk Rating	Treatment	Treated Rating
Terrorism	Possible (5/10)	Critical (9/10)	Medium (45/100)	Reduce Likelihood	Low (20/100)

Whilst Paris has not experienced any terrorist attacks since 1996 the international situation has made terrorist threats a constant concern, particularly in the Paris area. For this reason, all agencies and individuals are provided with awareness information, while all security and emergency response services are kept on constant stand-by (see Section 12.2).

Serious Traffic Accidents

Threat	Likelihood	Consequence	Risk Rating	Treatment	Treated Rating
Serious Traffic Accidents	Probable (5/10)	Moderate (6/10)	Medium (30/100)	Reduce Likelihood	Low (18/100)

Major traffic accidents prevention and emergency response procedures are continually updated in the Ile-de-France Region. Existing action plans clearly outline the authorities responsible for command operations, and define the roles and responses of each department. Taking into account the impact of major traffic accident on the Olympic and Paralympic Games, Paris 2012 in consultation with relevant government agencies has set up a plan limiting the access of certain vehicles (oversized vehicles, and those carrying dangerous or problematic cargo) on the Olympic road network and on roads under or adjacent to Olympic Games sites. This plan requires that vehicles of increased risk are re-routed via non-critical roads and that their deliveries are completed at the most appropriate times during the Olympic Games period.

Cities in the Provinces hosting Olympic competitions

La Rochelle, Marseille, Lyon, Nantes and Lens do not bear greater risk than Paris, but the same plans, procedures and considerations as Paris will be applied, with two notable exceptions:

- La Rochelle: given the proximity of the Atlantic ocean, an early warning system has been established.
- Lyon: there is a risk related to the proximity of the industrial port.

12.2 Analyse des risques liés aux minorités activistes et au terrorisme

L'analyse des risques suivante a été établie par le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales.

La France est un pays sûr et calme. Au cours des dernières décennies, elle a toutefois dû faire face à plusieurs reprises à des menaces terroristes de mouvances aux motivations diverses, et demeure en permanence vigilante face à l'éventualité d'un attentat. C'est le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales, qui est responsable de la coordination d'un dispositif intégré d'analyse des risques, de prévention et d'intervention. Grâce à ses services, il entretient des liens étroits avec un réseau d'interlocuteurs pour les questions relatives aux renseignements, aux opérations et à l'administration au sein de la communauté internationale de sécurité.

La menace des groupes islamistes radicaux, qui connaît une montée en puissance à l'échelle internationale, est jugée à ce jour la plus sérieuse. Les intentions de ces activistes ont des répercussions sur tous les pays du monde occidental, quelles que soient leurs affiliations géopolitiques.

A Paris, la menace terroriste liée aux mouvements séparatistes corses et basques est toujours d'actualité mais ne cesse de décroître depuis une dizaine d'années. Le travail de fond réalisé par les services antiterroristes français, en liaison avec leurs homologues européens, a porté ses fruits et a permis de réduire cette menace de manière significative.

Trois séries de mesures préventives ont été adoptées afin de lutter contre les menaces terroristes :

- le plan national de lutte contre le terrorisme VIGIPIRATE peut être activé à quatre niveaux (jaune, orange, rouge et écarlate), selon le degré de menace. Conçu en 1978, le plan VIGIPIRATE a été mis à jour une première fois, en juin 1995, puis en juin 2000. L'objectif déclaré du plan VIGIPIRATE est de « lutter contre les actions terroristes en prévenant les menaces ou en réagissant ».
- l'Unité de Coordination de la Lutte Anti-Terroriste (UCLAT) anime un réseau national composé de représentants des services de renseignements, des services d'enquête et des forces de police et de gendarmerie. Tout renseignement, y compris provenant de services étrangers, est immédiatement transmis à l'ensemble du réseau afin de permettre l'évaluation rapide de la situation et la mise en œuvre des actions correspondantes, en temps réel, coordonnées avec toutes les autres services nationaux.
- la sensibilisation de tous les partenaires concernés : le Préfet de Police, Préfet de la Zone de Défense de Paris, réunit régulièrement les représentants des grands établissements recevant du public (musées, théâtres, cinémas, lieux de culte), ainsi que les transporteurs (la RATP et la SNCF), afin de les sensibiliser aux menaces potentielles. Ces réunions ont permis de mettre en place un partenariat plus efficace contre le terrorisme.

Le Gouvernement français activera ces différents dispositifs à leur niveau le plus élevé pour les Jeux.



12.2 Activist Minorities and Terrorism Risk Analysis

The following Risk Analysis was completed by the Ministry of the Interior, Internal Security and Local Rights.

France is a safe and peaceful nation, however it has faced the threat of terrorism from various motivated groups several times during the past decades and remains vigilant at all times against the possibility of an attack. Co-ordination of an integrated threat analysis, prevention and response system is the responsibility of the Ministry of the Interior, Internal Security and Local Rights, who, through its agencies, maintains a strong network of intelligence, operations and administration links within the international security community.

The threat from radical Islamic groups, which is increasing internationally, is currently assessed as the most serious. Their intentions have security implications for all Western countries, regardless of current geo-political affiliations.

The threat of terrorism in Paris from the Corsican and Basque separatist movements remains, but has declined considerably in the past decade. The groundwork carried out by France's anti-terrorism forces, in conjunction with their European counterparts has been successful to date and the threat from those movements is now significantly lower.

Three series of preventive measures have been implemented to address the threat of terrorism:

- the nation-wide VIGIPIRATE Anti-terrorist plan, can be deployed at any of four colour-coded levels (yellow, orange, red and scarlet), depending on the intensity of the threat. Conceived in 1978, the VIGIPIRATE plan was updated first in June 1995, then again in June 2000. The stated objective of the VIGIPIRATE plan is "to prevent terrorist threats or to react to terrorist actions".
- the Anti-Terrorist Coordination and Liaison Unit (UCLAT) drives a national network that includes representatives of the intelligence, investigation and police services. All intelligence, including that originating from foreign services, is immediately disseminated across the network, making it possible to rapidly evaluate and take action in real-time, coordinated with all other national agencies.
- partnership awareness: the Prefect of Police, Prefect of the Defence Zone of Paris regularly convenes a meeting of representatives from the major public establishments (museums, theatres, cinemas, places of worship), and public transport providers (RATP and SNCF) to raise awareness of potential threats. Through these meetings, a more effective anti-terrorism partnership has been developed.

The French government will put in place all above mentioned measures, at the highest level, for the Games.



12.3 Organismes chargés de la sécurité

12.3.1 Organismes chargés de la sécurité durant les Jeux

Organismes publics

En France, la sécurité relève intégralement de la compétence de l'Etat, qui veille, sur l'ensemble du territoire, au respect des lois nationales et des engagements internationaux, au maintien de la paix et de l'ordre public et à la protection des personnes et des biens.

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales représente l'autorité centrale. Son rôle est de veiller au respect du cadre légal : la surveillance des frontières et de l'accès au territoire national, les contrôles d'identité et les autorisations spéciales d'entrée sur le territoire (animaux, armes, produits pharmaceutiques, par exemple).

Sous l'autorité centrale du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales, les Préfectures sont responsables de la sécurité à l'échelon local. Leur rôle est de veiller au respect de l'ordre sur le domaine public. Elles commandent les services de police et de gendarmerie, de renseignements, de secours et de prévention, ainsi que les forces et les ressources de surveillance maritime et aérienne. Elles peuvent aussi faire appel à l'armée.

Le Préfet de Police à Paris, les Préfets des départements de la Région d'Ile-de-France, de Charente-Maritime, des Bouches-du-Rhône, du Rhône, de Loire-Atlantique et du Pas-de-Calais seront seuls responsables de la sécurité dans les villes accueillant des sites officiels. Ils pourront établir des partenariats avec les villes concernées.

Au sein de la Région Ile-de-France, le Préfet de Police est également Préfet de la Zone de Défense de Paris ; son rôle de commandement varie selon les circonstances :

- en situation normale, il dispose de compétences étendues à l'ensemble de la Région Ile-de-France, dans la limite de certains domaines :
 - secours : préparation, organisation et coordination des plans d'urgence ;
 - transports ferroviaires : commandement unique de la sécurité grâce à une unité dédiée de forces de police composée de 1 200 hommes ;
 - réserve mobile : 35 unités mobiles (2 000 hommes) à disposition pour assister les autres Préfectures.
- en situation exceptionnelle, comme à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques, il exerce un commandement unique et direct sur l'ensemble de la Région Ile-de-France recouvrant tous les domaines.

Dans l'exercice du commandement de la Zone de Défense, le Préfet de Police peut demander l'intervention de l'armée à tout moment. C'est ce qu'il fait systématiquement depuis 1995, dans le cadre du plan antiterroriste VIGIPIRATE et à l'occasion de tous les événements internationaux majeurs (cf. paragraphe 12.8).

Organismes privés

Le COJO de Paris mettra en place une Direction de la Sécurité et fera appel à des consultants extérieurs expérimentés en matière de planification olympique de la sécurité, ainsi qu'à des entreprises privées de sécurité pour remplir les tâches qui relèvent de sa responsabilité (cf. paragraphe 12.5). En France, les agents de sécurité employés par des sociétés privées sont soumis à une réglementation stricte en matière d'autorisation, de formation et d'opérations. Le contrôle de ces aspects sera renforcé par les Préfectures à l'occasion de la phase de planification de la sécurité olympique.

Le COJO de Paris fera également appel de façon complémentaire à des volontaires formés et affectés à la sécurité.

12.3 Security Organisations

12.3.1 Organisations Involved with Games Security

Public Organisations

The French Government is solely responsible for security on French territory, ensuring laws are enforced, international commitments respected, peace and public order maintained, and people and assets protected.

The Ministry of the Interior, Internal Security and Local Rights, is the central authority. Its role is to ensure application of the legal framework: surveillance of frontiers and access to French territory, identity control and special entry authorisations into the territory (e.g. animals, arms, pharmaceutical products).

Under the central authority of the Ministry of the Interior, Internal Security and Local Rights, the Prefectures have local territorial responsibility for security. Their role is to maintain public order in the public domain. They command police, intelligence, emergency and prevention, air and/or maritime space surveillance forces and resources. They can also call on the army.

The Prefect of Police in Paris, the other Prefects of the Ile-de-France Region, and the Prefects of Charente-Maritime, Bouches-du-Rhône, Rhône, Loire-Atlantique and Pas-de-Calais will be solely responsible for security at cities hosting official venues. They may establish a working relationship with the relevant city resources.

Within the Ile-de-France Region the Prefect of Police is also the overall Prefect of the Defence Zone of Paris, and his command varies depending on circumstances:

- under normal circumstances, his command covers the Ile-de-France Region but is limited to the following areas:
 - emergency: preparation, organisation and coordination of emergency plans;
 - rail transport: sole command of security with a dedicated 1,200 men police unit;
 - mobile reserve: use of a 35 mobile units (2,000 men) to assist other Prefectures;
- under exceptional circumstances, such as the Olympic and Paralympic Games, his command extends in all areas and is unique and direct over the Ile-de-France Region.

Within his Defence Zone command, the Prefect of Police can call on the army at any time. He has systematically done so since 1995 under the VIGIPIRATE Anti-terrorist plan and for all major international events (see Section 12.8).

Private Organisations

The Paris OCOG will establish a Security Department and will call upon external consultants with Olympic experience for security planning, and private security companies to implement tasks that fall within its responsibility (see Section 12.5). In France, the private security agents are subject to strict licensing, operations and training regulations, the control of which will be reinforced by the Prefectures during the Olympic security planning phase.

Additionally, the Paris OCOG will also call upon trained security and safety volunteers.

12.3.2 Répartition des responsabilités

Conformément à la législation française, les responsabilités liées à la sécurité lors des Jeux Olympiques et Paralympiques sont réparties entre le COJO de Paris, le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales, la Préfecture de Police et les Préfectures des cinq autres villes accueillant des compétitions olympiques, tant en matière territoriale que sur le plan fonctionnel :

- au sein des zones opérationnelles des sites olympiques, la sécurité de l'événement relève de la responsabilité du COJO de Paris soumis, en situation normale, à la supervision et au contrôle des différentes Préfectures ;
- dans le domaine public, au-delà des zones opérationnelles, la sécurité relève de la responsabilité des Préfectures ;
- à l'échelon national, la sécurité relève de la responsabilité du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales.

Le passage du mode opératoire en situation normale à un autre mode est déclenché par une situation de crise ou une demande des organisateurs de l'événement. Dans ce cas, la responsabilité des opérations liées à la sécurité est transférée de l'organisateur (le COJO de Paris) à l'Etat (Préfectures).

Le 21 septembre 2004, le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales a nommé un Contrôleur Général pour la Sécurité des Jeux (CGSJ) dont la mission consiste à préparer les opérations de sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il est d'ores et déjà prévu que la mission du Contrôleur Général se prolonge au-delà du 6 juillet 2005, si Paris est élue.

Si Paris est désignée ville hôte des Jeux de la XXX^e Olympiade, une structure de gouvernance des Jeux sera mise en place en deux temps (cf. paragraphe 2.1). Dans la première phase, de janvier 2006 à décembre 2007, le CGSJ représentera le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales au sein de l'Organisation de Coordination Olympique (OCCO). Cette dernière sera créée par l'Etat, la Région Ile-de-France, et la Ville de Paris parallèlement à la création du COJO de Paris.

Dans la seconde phase, à partir de janvier 2008, une Mission pour la Sécurité des Jeux, constituée autour du CGSJ, disposant des moyens juridiques, matériels et humains lui permettant d'accomplir sa mission, représentera le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales aux côtés de la Direction de la Sécurité du COJO de Paris au sein d'une Organisation de Sécurité Olympique (OSEO).

Dans le prolongement des travaux réalisés en première phase, l'OSEO assurera la planification et l'exécution de la mission de sécurité olympique.

Les compétences de l'OSEO comprendront :

- la validation du Plan Stratégique pour la Sécurité Olympique ;
- la mise au point des Plans Opérationnels pour la Sécurité Olympique visant à mener à bien la mission de sécurité olympique ;
- la collaboration à la sélection des services privés chargés d'assurer la Sécurité Olympique ;
- la coordination opérationnelle pendant la période des Jeux Olympiques à partir du Centre de Commandement de la Sécurité Olympique (CCSO) ;
- la supervision de la sécurité dans les sites olympiques, notamment les contrôles d'accès et la surveillance d'un périmètre de sécurité ;
- la sécurité des services de transports olympiques.

12.3.3 Autres organismes non concernés par la sécurité des Jeux

Aucun organisme clé existant ne sera exclu de la planification de la sécurité pour les Jeux Olympiques.

12.3.2 Specific Security Responsibilities

Under French law, the division of security responsibilities for the Olympic and Paralympic Games between the Paris OCOG, the Ministry of the Interior, Internal Security and Local Rights, the Prefecture of Police and the five Prefectures of the other cities hosting Olympic competitions is both territorial and functional:

- within operational zones of Olympic venues, security of the event is the responsibility of the Paris OCOG with, in normal operating mode, Prefectures supervising and monitoring;
- in the public domain, beyond operational zones, security is the responsibility of the Prefectures;
- at the national level, security is the responsibility of the Ministry of the Interior, Internal Security and Local Rights.

Change from the normal operating mode is triggered by a major crisis or request by event organisers. In this case, the responsibility of security operations transfers from event organisers (Paris OCOG) to the French Government (Prefectures).

On 21st September 2004, the Ministry of the Interior, Internal Security and Local Rights has nominated a Controller General for the Security of the Games (CGSG) with the mission of preparing security operations of the Olympic and Paralympic Games. The Controller General's mission already goes beyond 6 July 2005 (if Paris is selected).

If Paris is elected Host City of the Games of the XXX Olympiad, a 2-phase Games governance structure will be implemented (see Section 2.1). In the first phase, from January 2006 to December 2007, the CGSG will represent the Ministry of the Interior, Internal Security and Local Rights within the Olympic Coordination Organisation (OCCO), the latter will be created by the French Government, Ile-de-France Region and the City of Paris parallel to the creation of the Paris OCOG.

In the second phase, as of January 2008, a Mission for the Security of the Games built around the CGSG, dedicated to Olympic security will represent the Ministry of the Interior, Internal Security and Local Rights within an Olympic Security Organisation (OSEO) alongside the Paris OCOG. This organisation will have at its disposal the necessary human, material and legal resources to fulfill its role.

In line with studies already conducted during the first phase, the OSEO will ensure planning and execution of the Olympic security mission.

The OSEO's responsibilities will include:

- approval of the Olympic Security Strategic Plan;
- development of Olympic Security Operations Plans to support the Olympic security mission;
- assisting with selection of the Olympic private security services;
- operational coordination during the Olympic Games operational period at the Olympic Security Command Centre (OSCC);
- supervision and monitoring of security of Olympic venues, including venue access screening and maintenance of a secure perimeter;
- security of Olympic transport systems.

12.3.3 Organisations Not Involved with Games Security

No existing key organisations will be excluded from Olympic Games security planning.

12.4 Rôle des Services de Renseignements

Les différents services de renseignements, dont la Direction Centrale des Renseignements Généraux (DCRG) et la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales, sont chargés des missions de renseignements relatives à la sécurité, au terrorisme et aux principales menaces auxquelles la France est exposée. Ils sont en liaison avec les principaux services de renseignements étrangers.

En Ile-de-France, les services de renseignements sont placés sous l'autorité de la Préfecture de Police et emploient au total 2 000 agents spécialisés.

Dans le cadre de la mission de recueil des renseignements, ces effectifs policiers seront renforcés et mobilisés bien avant les Jeux, afin de veiller à l'actualisation régulière de l'état de la menace, au recensement et à la surveillance des individus et des mouvances à risque en liaison avec la police judiciaire, à la montée en puissance des échanges avec les services de renseignements nationaux et internationaux.

Durant la période opérationnelle des Jeux Olympiques, le rôle des agents des Renseignements Généraux sera double : la détection et l'alerte sur tous les points de protection et de filtrage des sites olympiques, en collaboration avec les patrouilles de sécurité, et la surveillance des individus et des mouvances à risque, en liaison avec la police judiciaire.

12.5 Département chargé de la sécurité au sein du COJO

Un Département Sécurité sera mis en place dès la phase de planification, et durant la phase des opérations, aux niveaux correspondant à ceux des forces de l'ordre décrits dans le paragraphe 12.3 ; ce dernier fera partie intégrante de l'OSEO.

La Direction de la Sécurité du COJO de Paris sera chargée de définir les règlements communs de sécurité, les plans opérationnels dans son domaine de compétences, les procédures et les formations à mettre en œuvre pendant la phase de planification, en collaboration avec les autorités publiques compétentes.

Les responsabilités du Département Sécurité COJO de Paris incluent notamment :

- la mise au point d'un Plan Stratégique de Sécurité des Jeux Olympiques (livre blanc) devant être approuvé par le CGSJ ;
- la coordination de la planification des opérations et des phases de mise en œuvre opérationnelle de la sécurité olympique entre le COJO de Paris et l'ensemble des services de sécurité concernés ;
- la gestion des contrats avec les prestataires de services de sécurité nécessaires au soutien de l'OSEO dans l'exécution de sa mission ;
- la mise en place d'une structure opérationnelle favorisant la communication et la prise de décision entre le COJO de Paris et l'OSEO ;
- la sécurité à l'intérieur des sites olympiques, le maintien d'un environnement sûr au sein de la zone opérationnelle des sites olympiques et la coordination des opérations avec les forces publiques de sécurité chargées de la protection des sites olympiques.

12.4 Role of Intelligence Services

The various intelligence services, including the French National Intelligence Central Directorate (DCRG) and the French National Territorial Security Surveillance (DST) of the Ministry of the Interior, Internal Security and Local Rights, have responsibility for intelligence missions related to security, terrorism and major threats to France. They are in touch with major foreign intelligence services.

For Paris and the Ile-de-France Region, the intelligence service falls under the authority of the Prefecture of Police and totals 2,000 specialised officers.

As part of their intelligence gathering duties, those officers will be mobilised and reinforced long before the Games. They will be regularly updating information on threats, identifying and systematically observing suspicious individuals and groups in liaison with judicial police, and intensifying exchanges with national and foreign intelligence services.

During the operational period of the Olympic Games, the role of intelligence officers will be to detect and issue alerts on all protection and filtering points of Olympic venues together with security patrols, and in connection with the judicial police, to maintain watch over suspicious individuals and groups.

12.5 Role of OCOG Security Department

A Security Department will be established early in the planning phase and will be maintained throughout operations. It will mirror every level within the police force structure, set out in Section 12.3, as an integrated element of the OSEO.

The Paris OCOG Security Department will be in charge of drafting the joint security policies, operational plans in its field of competence, procedures and training programmes during planning, in consultation with the relevant governmental authorities.

The Paris OCOG Security Department responsibilities include in particular:

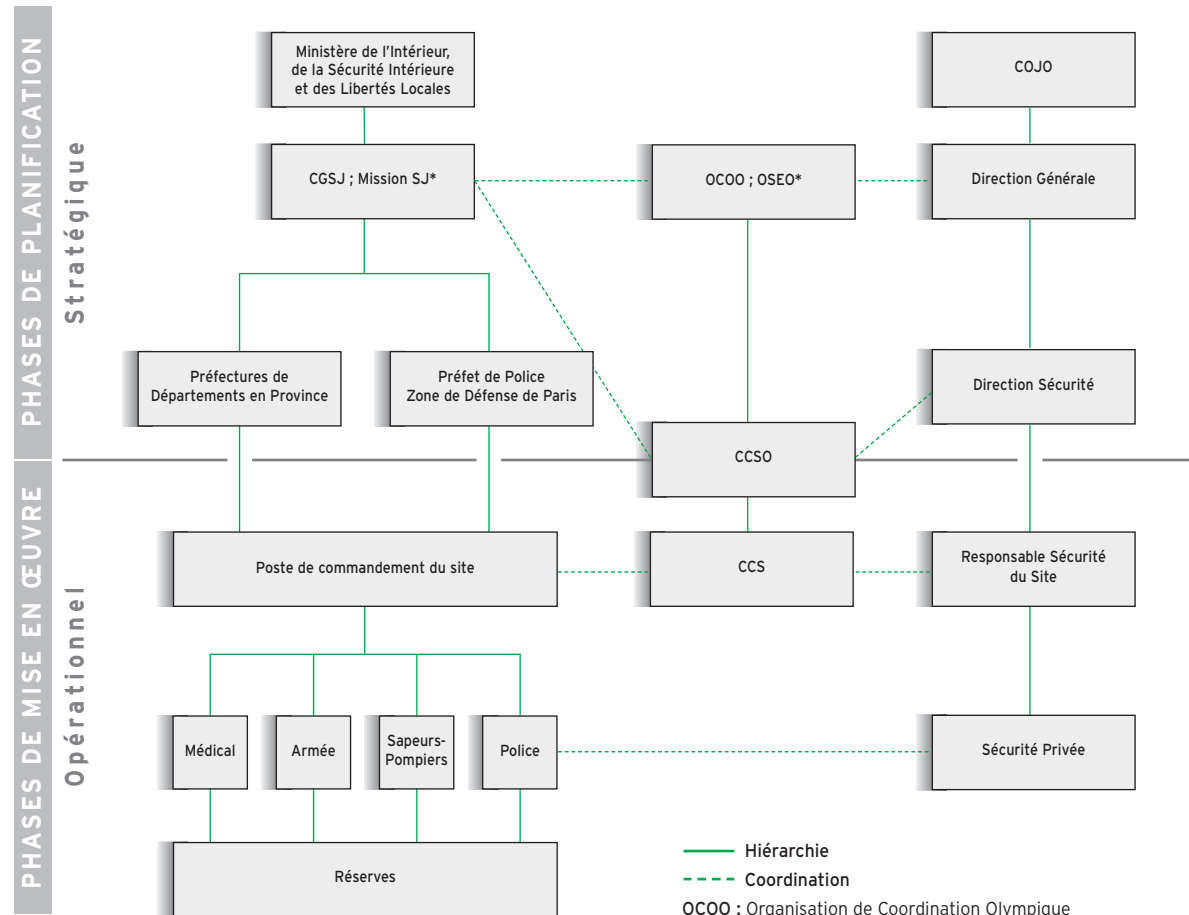
- developing a Strategic Olympic Games Security Plan (white paper) for the approval of the CGSG;
- co-ordinating the Operations Planning and Operational Readiness Phases of Olympic security between the Paris OCOG and all relevant security agencies;
- managing contracts for the acquisition of the private security services required to support the OSEO mission;
- establishing an operational structure that supports effective communications and decision making between the Paris OCOG and the OSEO;
- safety within Olympic venues, including maintenance of a safe environment within the operational zone of an Olympic venue and co-ordination with public security forces protecting the Olympic venues.

12.6 Organigramme et planning de la sécurité des Jeux

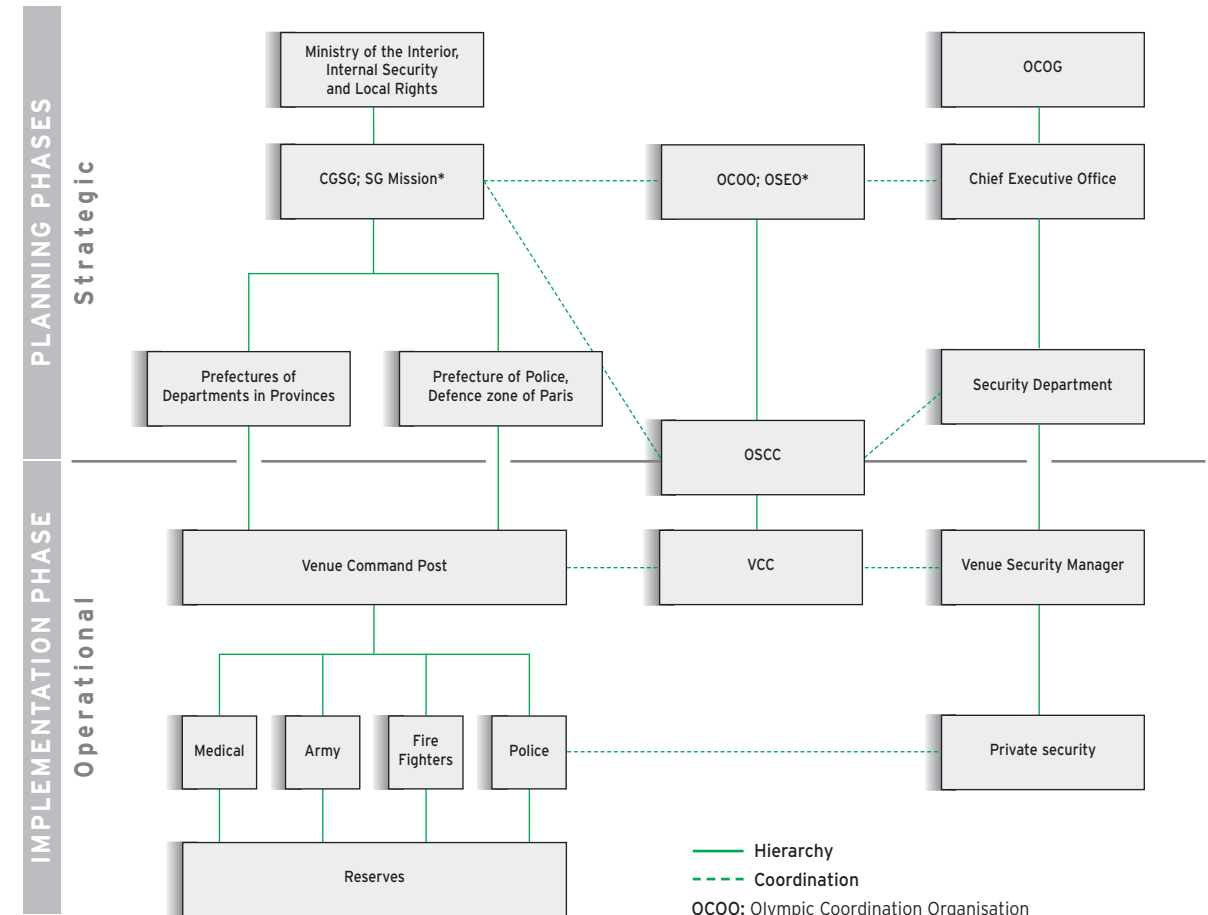
12.6 Organisational Chart and Schedule of Games security

Organigramme

Organisational Chart



* à partir de janvier 2008



* as of January 2008

Planning de mise en œuvre

Tâche	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Constitution									
Nomination CGSJ		▲ 21/09/04							
Remise du Dossier de Candidature		▲ 15/11/04							
Livre blanc sécurité olympique		▶							
Désignation ville hôte			▲ 06/07/05						
Création COJO			▶						
Jeux Olympiques d'Hiver Turin 2006			▶						
Création OCOO			▶						
Groupe de travail Sécurité			▶	▶					
Planification stratégique									
Nomination Directeur Sécurité COJO				▶					
Création OSEO				▶					
Jeux Olympiques Pékin 2008					▶				
Plan Stratégique Olympique de Sécurité					▶				
Planning opérationnel									
Concepts des opérations de sécurité olympique						▶			
Règlements de sécurité olympique						▶			
Procédures de sécurité olympique						▶			
Plans de sécurité olympique						▶			
Formation de base à la sécurité olympique						▶			
Evénements tests									
Participation Sécurité sur les événements tests								▶	
Mise en place opérationnelle									
Choix des prestataires de sécurité olympique								▶	
Validation finale du Plan de Sécurité Olympique									▶
Formation avancée à la sécurité olympique									▶
Transition opérationnelle									▶
Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012									▶
Rapport post-olympique									▶

Implementation Schedule

Task name	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Foundation									
CGSG appointed		▲ 21/09/04							
Bid Book submitted		▲ 15/11/04							
Olympic Security white paper		▶							
Host City announced			▲ 06/07/05						
OCOG Created			▶						
2006 Turin Winter Olympic Games			▶						
OCOO Created			▶						
Security Workgroup			▶	▶					
Strategic Planning									
OCOG Security Director appointed				▶					
OSEO created					▶				
Beijing 2008 Olympic Games						▶			
2012 Strategic Olympic Games Plans							▶		
Operational planning									
Olympic Security Concepts of operations							▶		
Olympic Security Policies							▶		
Olympic Security Procedures							▶		
Olympic Security Plans							▶		
Basic Olympic Security training							▶		
Test Events									
Security participation in Tests Events								▶	
Operational Readiness									
Olympic Security Contracts awarded									▶
Final Strategic Olympic Games Security Plan Authorised									▶
Advanced Olympic Security Training									▶
Operational Transition									▶
2012 Olympic and Paralympic Games									▶
Post games report									▶



12.7 Ressources humaines : police nationale et services d'urgence

45 000 policiers et gendarmes sont actuellement en fonction à Paris et dans la Région Ile-de-France.

Les services de secours dont dispose la Région comptent 24 000 personnes réparties en trois composantes principales :

- services d'incendie (19 000 personnes) : la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP), pour Paris et les 3 départements de la petite couronne ; les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) pour les autres départements ;
- les services d'urgence médicale (1 700 personnes) ;
- les secouristes bénévoles (3 300 personnes).

Les effectifs de police et de gendarmerie, comme les sapeurs-pompiers de la BSPP et des SDIS, sont des professionnels qui assurent leur service 24 heures sur 24, toute l'année. Ils bénéficient d'une formation continue, d'un entraînement régulier et des équipements les plus modernes en matière de sécurité.

Les effectifs des entreprises privées de sécurité se montent à 104 000 personnes.

Services	Ressources humaines
Police et gendarmerie	45 000
Secours	24 000
• Sapeurs-Pompiers	(19 000)
• Ambulanciers	(1 700)
• Bénévoles / Secouristes	(3 300)
Entreprises privées de sécurité	104 000

12.8 Forces armées

Les forces armées françaises peuvent être appelées en renfort des services de police et de gendarmerie.

Le recours aux forces armées fait partie des mesures que l'Etat met en œuvre régulièrement en fonction des circonstances ; cette possibilité existera dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Depuis 1995, ce type de renfort accompagne systématiquement la mise en œuvre du plan VIGIPRATE, à la demande du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales. Le nombre de militaires mobilisés et la nature des missions qui leur sont confiées évoluent en fonction de la menace. Ainsi, depuis mars 2003, 800 militaires ont été déployés dans les aéroports, les gares et les sites ou monuments sensibles de la région parisienne. Au cours de l'été 2004, leur nombre a été doublé à l'occasion du 60^e anniversaire du Débarquement.

Lors de ces missions, les forces armées sont mises à disposition de l'autorité civile. Le Préfet de Police, Préfet de la Zone de Défense de Paris, fixe leurs missions, et les militaires affectés en renfort sont placés sous son commandement direct.

12.7 Human Resources: Police and Emergency Services

45,000 civil and military police officers currently service Paris and the Ile-de-France Region.

Emergency services in the Region comprise 24,000 people working in three major branches:

- Fire-fighting (19,000 people): the Paris Fire-fighting Brigade (BSPP) covers Paris and 3 nearby territories and Emergency and Fire Services (SDIS) cover the rest of the region;
- Medical emergency services (1,700 people);
- First-aid volunteers (3,300 people).

The civil and military police, as well as the BSPP and SDIS fire-fighters, are professionals ensuring 24-hour service year round. They are provided with continuing job training, regular physical training and the latest security equipment and material.

The private security companies' workforce accounts for 104,000 people.

Services	Human Resources
Police (civil and military)	45,000
Emergency	24,000
• Fire-Fighters	(19,000)
• Ambulance crew	(1,700)
• First-aid volunteers	(3,300)
Private Security	104,000

12.8 Armed Forces

The services of the French Armed Forces may be used to supplement the existing civil and military police.

The State Government regularly calls upon the Armed Forces for support as circumstances require; this capability will be available for the Olympic and Paralympic Games.

Since 1995, the Ministry of the Interior, Internal Security and Local Rights has called upon Armed Forces whenever the VIGIPRATE plan has been activated. The number of military personnel mobilised and the types of missions assigned to them vary depending on the threat. For example, since March 2003, 800 military have been deployed in the region in airports, train stations, sensitive sites and monuments in Paris. In summer 2004, this number was doubled for the 60th D-Day Commemoration.

During such missions, Armed Forces involved are at the disposition of civil authority. The Prefect of Police, Prefect of the Defence Zone of Paris, defines the missions, and the military personnel assigned are under his direct command.

12.9 Effectifs engagés sur l'événement

Les prévisions actuelles indiquent que les effectifs affectés à la sécurité pendant la période la plus intense des Jeux Olympiques devraient s'élever à 28 850 personnes : 15 000 policiers, 2 100 services de secours, 8 250 agents de sécurité (sociétés privées) et 3 500 volontaires. Cet effectif pourrait être renforcé par 3 000 militaires mobilisés sur des tâches spécifiques.

Pour garantir la sécurité des Jeux, le COJO de Paris disposera, en plus des forces disponibles en région parisienne, des unités mobiles de la réserve nationale : les Compagnies Républicaines de Sécurité et les escadrons de Gendarmerie Mobile, soit 15 000 policiers et gendarmes supplémentaires, dont 1/3 disposera de lieux d'accueil et d'hébergement sur place et aura besoin d'un soutien logistique à différents niveaux.

Catégorie	Ressources humaines
Police et gendarmerie	15 000
Secours	2 100
Agents de sécurité	8 250
Volontaires	3 500
Militaire	3 000
Total	31 850
Forces en réserve	jusqu'à 15 000

12.10 Organe de direction

Pour les affaires de sécurité, la législation française permet de mettre en place un organe de direction unique sans restriction opérationnelle ou territoriale.

Dans le cadre de la gouvernance des Jeux présentée dans le paragraphe 2.1, la structure ad hoc mentionnée au paragraphe 12.3.2 - l'Organisation de Sécurité Olympique (OSEO) - sera cet unique organe de direction.

12.11 Modifications législatives et administratives envisagées

Le cadre législatif actuel a déjà permis d'organiser de grands événements sportifs internationaux. Néanmoins, toute nouvelle législation ou réglementation qui se révélerait utile ou complémentaire sera envisagée de manière favorable (cf. paragraphe 3.3).

12.12 Contrôle de l'espace aérien

Le contrôle de l'espace aérien français relève de la compétence des Préfectures, qui disposent des moyens humains et matériels nécessaires à sa surveillance (cf. paragraphe 12.3).

L'utilisation de l'espace aérien au-dessus de la Ville de Paris et de la Région Ile-de-France fait déjà l'objet du contrôle le plus rigoureux de tout le pays. La couverture radar y est très dense. Il existe déjà une zone interdite de survol au-dessus de Paris, excepté pour les vols commerciaux effectuant un service régulier, dont l'attitude minimale de vol doit être supérieure à 2 000 mètres, ainsi que des zones de contrôle impliquant des réglementations des vols dans toute la région.

12.9 Human Resources for the Games

Current planning indicates that there will be approximately 28,850 security staff, made up of 15,000 Police, 2,100 Emergency Services (Fire and Ambulance), 8,250 Private Security and 3,500 Volunteers, required during the busiest period of the Olympic Games. These staff may be supplemented by military forces, engaged to provide specific tasks, with up to 3,000 personnel.

In order to guarantee the security of the Games, above and beyond the forces available in the Paris area, the Paris OCOG can call upon mobile units from the national reserve forces: the "Compagnies Républicaines de Sécurité" and "Escadrons de Gendarmerie Mobile", providing 15,000 additional civil and military officers, 1/3 of whom will be housed and accommodated on-site and will require logistic support at various levels.

Agency	Human Resources
Civil and Military Police	15,000
Emergency Services	2,100
Private Security Services	8,250
Volunteers	3,500
Military	3,000
Total	31,850
Reserve Forces	Up to 15,000

12.10 Management Structure

French law permits a single management structure, without functional or territorial restrictions, for security.

Within the framework of Games governance put forward in Section 2.1, the ad hoc structure mentioned in Section 12.3.2 - Olympic Security Organisation (OSEO) - will be this single management structure.

12.11 Legislation and Administrative Changes

Current legislation has permitted the organisation of major international sporting events. Nevertheless, any legal or regulatory measures that would prove useful or complementary will be considered favourably (see Section 3.3).

12.12 Air Space Control

Control of the air space in France falls under the responsibility of Prefectures who have dedicated surveillance forces and resources (see Section 12.3).

The air space above the City of Paris and the Ile-de-France Region is currently subject to the tightest control in France. Radar coverage is comprehensive with a permanent no-fly zone above Paris, open only to commercial flights on regular routes, flying above 2,000 metres, and control zones associated with flight regulations extending over the region.

Depuis le 11 septembre 2001, les mesures de contrôle de l'espace aérien ont été renforcées :

- le trafic a été suspendu dans l'espace aérien au nord de l'agglomération parisienne ;
- les itinéraires de cheminement des hélicoptères au voisinage des tours de La Défense ont été fermés ;
- le contrôle de l'accès et de la circulation des vols dans l'agglomération parisienne a été renforcé.

L'utilisation de l'espace aérien au-dessus des autres villes de province, La Rochelle, Marseille, Lyon, Nantes et Lens sera également soumise à des restrictions et à un contrôle efficace.

Des dispositifs de sécurité supplémentaires seront mis en place dans les aéroports en liaison étroite avec les autres pays de l'espace Schengen. Par ailleurs, la Police des Frontières, la gendarmerie des transports aériens et l'armée de l'air prêteront leur concours à ces missions.

12.13 Plan de Sécurité Paralympique

Les principes sur lesquels reposera le Plan de Sécurité des Jeux Paralympiques seront identiques à ceux adoptés pour les Jeux Olympiques, avec des dispositifs numériquement adaptés au niveau de la fréquentation attendue.

12.14 Expérience dans le domaine de la sécurité des grandes manifestations

Année	Manifestation	Durée (en jours)	Nombre de participants	Nombre de dignitaires et hautes personnalités	Nombre de spectateurs présents	Forces de sécurité publiques
2004	60 ^e Anniversaire du Débarquement	4	-	40 Chefs d'Etat et de Gouvernement	1,5 million	15 000
2004	Nouvel An Chinois	1	3 000	Autorités gouvernementales chinoises et françaises	200 000	1 300
2003	Championnats du Monde d'Athlétisme IAAF	10	3 000	Chefs d'Etat étrangers et membres des Gouvernements Responsables de Fédérations Sportives Nationales et Internationales Premier Ministre	550 000	3 000
2003	G8 Evian	3	-	27 Chefs d'Etat et Délégations	-	16 000
2003	Centenaire du Tour de France	21	2 000	Membres du Gouvernement et dignitaires	0,5 million	7 200
2000	Passage à l'an 2000	1	-	Membres du Gouvernement et dignitaires	1,5 million	5 000
1998	Coupe du Monde de Football FIFA	18	800	Président de la République Chefs d'Etat étrangers et membres des Gouvernements Premier Ministre Responsables de Fédérations Sportives Nationales et Internationales	2,7 millions	49 000
1997	Journées Mondiales de la Jeunesse	4	-	Président de la République Premier Ministre Pape	2,6 millions	14 000

12.15 Garantie

Le Premier Ministre apporte la garantie que le Gouvernement français prendra toutes les mesures nécessaires pour permettre le déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques en toute sécurité et en toute quiétude.

Le document original figure dans le dossier des garanties.

12.16 Garanties complémentaires

En France, les autorités régionales ou locales ne sont pas compétentes en matière de sécurité publique.

Since 11th September 2001, air space control measures have been strengthened:

- traffic has been suspended in the air space north of the Paris metropolitan area;
- helicopter flight paths around the "La Défense" business district have been closed;
- access and movement for all flights in the Paris metropolitan area is now subject to tighter control.

The air space above the other cities in Provinces, La Rochelle, Marseille, Lyon, Nantes and Lens will also be limited and effectively controlled. Additional security measures will be implemented in the airports, in collaboration with all other countries of the Schengen Area.

The National Border Police, the Military Police of Air Transport and the Air Force will assist in those missions.

12.13 Paralympic Security Plan

The principles underlying the Security Plan for the Paralympic Games will be the same as for the Olympic Games, though at a scale adapted to the expected attendance levels.

12.14 Major Event Security Experience

Year	Event	Duration of Event (days)	Number of participants	Number of Dignitaries and VIPs	Number of attending spectators	Public Security Force
2004	D-Day 60 th Anniversary	4	-	40 Heads of State, and other dignitaries	1,5 million	15,000
2004	Chinese New Year	1	3,000	Chinese and French government authorities	200,000	1,300
2003	IAAF World Championships in Athletics	10	3,000	Heads of State and members of government National and International Federations The Prime Minister	550,000	3,000
2003	G8 Summit	3	-	27 Heads of State, and their delegations	-	16,000
2003	Centenary of the Tour de France	21	2,000	Members of government and dignitaries	0,5 million	7,200
2000	New Year 2000	1	-	Members of government and dignitaries	1,5 million	5,000
1998	FIFA Football World Cup	18	800	The President of the Republic Heads of State and members of government The Prime Minister National and International Sporting Federations	2,7 millions	49,000
1997	World Youth Days	4	-	The President of the Republic The Prime Minister The Pope	2,6 millions	14,000

12.15 Guarantee

The Prime Minister has provided a guarantee that the Government will do everything in its power to ensure that the Olympic and Paralympic Games are celebrated safely and peacefully.

The original document is contained within the Guarantees File.

12.16 Additional Guarantees

In France, regional and local authorities do not have authority over public security.